

---

**Nombre de membres  
en exercice:** 15

**Séance du mardi 10 janvier 2023**

**Présents :** 14

L'an deux mille vingt-trois et le dix janvier l'assemblée régulièrement convoqué le 04 janvier 2023, s'est réuni sous la présidence de Nelly GINESTET, le Maire

**Votants:** 15

**Sont présents:** Nelly GINESTET, Jude CAVAILLE, Géraldine SUTERA, Laurent DEPEYROT, Marie-Pierre RIVIERE, Jean-Luc JOUGLAS, Sylvain VERMANDE, Caroline PERIE, Alain IDEZ, Nicole VERDIE, Rose-Marie BONNET, Thierry NOUGARET, Didier BENNE, Jean-Claude CUBAYNES

**Excusé pouvoir :** Dominique POMPOUGNAC pouvoir à Jude CAVAILLE

**Secrétaire de séance:** Laurent DEPEYROT

---

## **ORDRE DU JOUR**

- 1- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19 décembre 2022.
- 2- Délibérations :
  - Syndicat Intercommunal pour la Fourrière Animale : Adhésion de la commune de Marminiac.
- 3- Organisation du déménagement de la Mairie.
- 4- Organisation des vœux du Maire pour le samedi 21 janvier à 18 heures.
- 5- Mise à jour du Plan de Sauvegarde des Risques.
- 6- Questions et informations diverses.

1- Le procès-verbal du Conseil Municipal du 19 décembre 2022 a été approuvé à l'unanimité.

### **2- Délibération**

#### **Objet: Adhésion de la commune de Marminiac au SIFA - D 2023 001**

Madame le Maire donne lecture du courrier du SIFA en date du 22 décembre 2022 informant de la demande l'adhésion de la commune de Marminiac au SIFA Conformément à l'article L.5211-18 du CGCT, Madame le Maire demande à l'assemblée de se prononcer à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide à 15 Voix Pour, 0 Voix Contre, 0 Abstention :

- D'accepter l'adhésion de la commune de Marminiac au SIFA (Syndicat Intercommunal de Fourrière Animale)
- D'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette adhésion.

Fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus. Pour extrait conforme.

### **3- Organisation du déménagement de la Mairie et de l'agence postale**

Le déménagement de la Mairie et de l'agence postale auront lieu les 16 et 17 janvier. Les locaux seront fermés au public durant ces 2 jours.

### **4- Organisation des vœux du Maire**

Les vœux du Maire auront lieu le samedi 21 janvier à 18 h à la salle des fêtes. L'équipe municipale se retrouve à 14 heures pour préparer et installer la salle.

### **5- Mise à jour du Plan de Sauvegarde des Risques**

La commission citoyenneté patrimoine et environnement se réunira le lundi 23 janvier à 18 h à la Mairie

### **6- Questions et informations diverses.**

- Demande de subvention de l'Association Française des Sclérosés en Plaques : Non à l'unanimité
- Débroussaillage à prévoir côte de Vayrols.

La séance est levée à 20 h 30.

Le Maire,  
Nelly GINESTET

Le secrétaire de séance,  
Laurent DEPEYROT